

Rapport d'activité

2012-2013



ULIS

01 juillet 2013

Créé par : M Repessé Joël, coordonnateur du dispositif.

Rapport d'activité

2012-2013

Selon le protocole d'évaluation du fonctionnement d'une ULIS et Inspection des pratiques professionnelles des coordonnateurs.

En référence à :

- La loi n° 2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Les articles D. 351-3 à D.351-20 du code de l'éducation précisant les modalités de mise en œuvre des parcours de formation des élèves présentant un handicap.
- La circulaire n° 2010-088 du 18.06.2010 BO n° 65 du 15.07.2010 relative à la scolarisation des élèves handicapés au sein du dispositif collectif d'un établissement du second degré.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap.

Les coordonnateurs d'ULIS sont des enseignants spécialisés évalués conformément à leur statut (professeurs des écoles, certifiés, agrégés, PLP).

La circulaire n° 2010-088 précise dans son point 5 : « Les IEN-ASH départementaux, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), notamment les IA-IPR-EVS, et les IEN-ET-EG, ont en charge l'évaluation régulière des Ulis. Cette évaluation a pour objet de mesurer l'effectivité des projets d'Ulis et leur impact sur la scolarité des élèves concernés. Elle s'appuie sur des rapports d'activités rédigés par les coordonnateurs sous l'autorité des chefs d'établissement. »

Ils agissent au sein de l'établissement sous l'autorité du chef d'établissement.

Rapport d'activité

2012-2013

Sommaire

Table des matières

A. Evaluation du fonctionnement de l'ULIS

1. Les personnels concernés

- 1.1. Le chef d'établissement et son équipe p.5
- 1.2. Le(s) conseiller(s) principaux d'éducation, p.5
- 1.3. le médecin et l'infirmière scolaires, p.5
- 1.4. les chefs de travaux, p.6
- 1.5. L'enseignante référente p.6
- 1.6. Les COP p.6
- 1.7. Les membres de l'équipe pédagogique p.6

2. La place du dispositif dans le projet d'établissement

- 2.1. L'organisation des rencontres avec les familles, p.8
- 2.2. La participation des élèves de l'ULIS aux activités éducatives, culturelles et sportives de l'établissement. p.8

B. Les observables pour l'inspection des pratiques professionnelles

1. Le rapport d'activité rédigé par le coordonnateur, sous l'autorité du chef d'établissement, permet d'apprécier :

- 1.1. L'organisation générale de l'ULIS : p.8
- 1.2. Emploi du temps du coordonnateur précisant pour chaque plage horaire, le nom et le niveau d'apprentissage de chaque élève suivi. Les temps de regroupement prévus au sein de l'ULIS. p.9
- 1.3. Conception et suivi de l'emploi du temps des élèves en lien avec leur PPS et assurant la stabilité et la continuité des apprentissages. p.9
- 1.4. Place et rôle de l'AVS co. p.9
- 1.5. Sécurité : déplacement, accueil, relation sociale et adaptation des postes de travail par le médecin scolaire après avis de l'inspecteur de spécialité. p.10
- 1.6. Modalités d'utilisation des 3 HSA dévolues à l'établissement pour la scolarisation des élèves de l'ULIS. p.10

2. Les acquis des élèves et le suivi de leur progression :

- 2.1. Participation du coordonnateur aux ESS p.11
- 2.2. Adaptation des situations d'apprentissage aux situations de handicap pour la validation du « socle commun de connaissances et de compétences ». p.11

- 2.3. Progression des élèves au regard du livret personnalisé de connaissances et compétences sur la continuité des trois paliers p.11
 - 2.4. Modalités et aménagement de l'évaluation et de la certification p.12
 - 2.5. Modalités spécifiques de construction de compétences relatives à l'autonomie des élèves (prévention, santé, environnement) p.12
 - 2.6. Modalités d'acquisition des compétences sociales et civiques qui structurent la 7ème compétence du socle commun. P.13
3. Les procédures d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle :
- 3.1. Education à l'orientation et élaboration des PPO inclus dans les PPS p.14
 - 3.2. Mise en œuvre du PDMF p.14
 - 3.3. Découverte des formations en SEGPA, en EMS, en LPRO, en CFA, en entreprise... p.15
 - 3.4. Conventions de formalisation des engagements pour les mises en stage. p.15
 - 3.5. Lien avec les référents d'insertion professionnelle des MDPH. P.15
 - 3.6. Rédaction des attestations de compétences et des attestations de compétences professionnelles en lycée. P.15
 - 3.7. Suivi de l'insertion professionnelle à la sortie de l'ULIS en lycée professionnel. p.15

C. Provisionnel 2012 - 2013

- 1. L'aménagement de la classe du dispositif Ulis
 - 1.1 Lieu p.15
 - 1.2 Moyens p.16
 - 1.3 Organisation p.16
 - 1.4 Activités à prévoir p.17
 - 1.5 Alimentation électriques des ordinateurs et du vidéoprojecteur p.17
- Annexe 1** EDT de M Repessé Joël, coordonnateur du dispositif p.18
- Annexe 2** EDT des AVSco p.19
- Annexe 3** EDT des élèves p.20
- Annexe 4** exemple avec page spécifique p.23
- Annexe 5** Résultats des examens p.24

A. Evaluation du fonctionnement de l'ULIS

L'Ulis du lycée Jules Ferry « la colline » et de l'EREA Jean-Jacques Rousseau (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) s'est ouverte en septembre 2011. C'est donc sa 2^{ème} année de fonctionnement et son 2^{ème} rapport d'activité.

Les élèves de l'Ulis sont répartis de cette façon :

Lycée Jules Ferry la colline

- 3 élèves en 2 CAP Agent Polyvalent de Restauration
- 4 élèves en 1 CAP Agent Polyvalent de Restauration
- 2 élèves en 1 CAP Maintenance et Hygiène des Locaux

EREA Jean-Jacques Rousseau

- 1 élève en 1 CAP Maçonnerie
- 3 élèves en 1 CAP Travaux Paysagers
- 1 élève en 2 CAP Peinture

Elèves sorties du dispositif

- Zohra Amouri : arrêt pour cause de grossesse, naissance en janvier 2013
- Morgane Lopez : réorientation en 1 CAP Hôtellerie opt. Service, LP G Frêche

1. Les personnels concernés

1.1. L'équipe administrative

Lycée Jules Ferry
M Cuinat-Guerraz, proviseur
Et les personnels administratifs

EREA J. J. Rousseau
M Martineau, directeur
Et les personnels administratifs

1.2. Le(s) conseiller(s) principaux d'éducation,

Mme Pawlik Corinne
Mme Davenel Sylvie
Et les surveillants

M Aleyrangues,
Et les surveillants
Et les éducateurs

1.3. le médecin et l'infirmière scolaires,

Mme Michèle Joubert, médecin
Mme Reynaud Béatrice, infirm.

Mme Navarre Sophie, médecin scol.
Mme Charaix Pascale, infirmière

1.4. les chefs de travaux en lycée professionnel,

M Michel Xavier, chef des travaux **LP** (MHL, Coiffure & Esthétique)

M Lot Jean-Marie, chef des travaux **EREA**

1.5. L'enseignante référente

Mme Karine Pilato, pour les deux établissements

1.6. Les COP

M Cheikh Latrache, Lycée professionnel

Mme Miguet Françoise, EREA

1.7. Les membres des équipes pédagogiques

CAP Agent polyvalent de restauration

Mme Gaillard Valérie	- enseignement professionnel – PP 2 CAP
Mme Ravasini Christelle	- enseignement professionnel – PP 1 CAP
Mme Hirtzberger, Brigitte	- français, histoire, géographie- ECJS
Mme Velay Laurence	- français, histoire, géographie- ECJS
Mme Belay Monique	- Maths sciences
M Roux Yann	- Maths sciences
M Fromager Philippe	- Maths sciences
Mme Samaille Frédérique	- Anglais
Mme Thieffaine	- Education sportive
M Sicre	- Arts appliqués

CAP Maintenance et hygiène des locaux

Mme Jacquin Cécile	- enseignement professionnel – PP 1 CAP
M Bonnet	- enseignement professionnel
Mme Hirtzberger, Brigitte	- français, histoire, géographie- ECJS
M Fromager Philippe	- Maths sciences
Mme Samaille Frédérique	- Anglais
Mme Thieffaine	- Education sportive
M Andrieu Jean-Paul	- Arts appliqués

CAP Travaux Paysagers

M Alaniessé	- enseignement professionnel
M Degenève	- enseignement professionnel
Mme Meraux Caroline	- français,
M Puddu	- PSE, histoire, géographie
M Brulland Wladimir	- Maths sciences

M Faouzi	- Anglais
M Begon	- Education sportive
M Magoni	- Arts appliqués

CAP Maçonnerie

M Caunes	- enseignement professionnel - PP
M. DE FIGUEIREDO Carlos	- enseignement professionnel - PP
M Ghiles	- français
M Puddu	- PSE, histoire, géographie
Mme Tannio	- Maths sciences
M Ghiles	- Anglais
M Cognet	- Education sportive
M Magoni	- Arts appliqués

CAP Peinture

M Sabatini	- enseignement professionnel - PP
Mme Meraux Caroline	- français
M Puddu	- PSE, histoire, géographie
Mme Tanio	- Maths sciences
M Faouzi	- Anglais
M Begon	- Education sportive
M Magoni	- Arts appliqués

2. La place du dispositif dans le projet d'établissement

2.1. L'organisation des rencontres avec les familles,

Les familles ont été accueillies au lycée lors d'une réunion au début de l'année. L'organisation de l'ULis leur a été exposée ainsi que la présentation des différents intermédiaires.

Les familles sont aussi conviées aux équipes de suivi de leurs enfants et elles ont toutes été présentes soit la date prévue soit en prenant rendez-vous dans la semaine qui suit.

2.2. La participation des élèves de l'ULIS aux activités éducatives, culturelles et sportives de l'établissement.

Les élèves de l'Ulis ont participé normalement aux activités de l'établissement. **Mlle Marina Mourgues**, interne, s'est encore investie cette année dans le projet « SexTen » mis en place à l'internat avec les collègues de surveillance et la participation de Mme Reynaud Béatrice, infirmière scolaire.

Dans le cadre de la cohésion du groupe une journée au cirque Balthazar a été organisée en septembre. Le but de cette journée était de renforcer les liens entre les élèves de l'Ulis, les élèves sourds et les autres.

Le résultat est très positif, si l'on compare cette classe à celle de deuxième année on peut s'apercevoir qu'elle forme un vrai groupe.

La même expérience sera à mettre en place à la rentrée prochaine.

M Jordan Perrier, 1 CAP Maçonnerie, est le représentant de l' EREA au CAVL.

B. Les observables pour l'inspection des pratiques professionnelles

1. Le rapport d'activité rédigé par le coordonnateur, sous l'autorité du chef d'établissement, permet d'apprécier :

1.1. L'organisation générale de l'ULIS :

Le dispositif fonctionne avec l'aide du coordonnateur et de deux AVSco (sur 20h). Il est situé dans une classe (C02) en face du CDI et comporte un bureau, 5 postes informatiques en réseau.

L'aide individualisée apportée aux élèves se dispense dans cette salle, à l'aide de supports informatiques :

- tableau blanc interactif eBeam
- tablette eBeam (2)

Des logiciels (français, maths, dictionnaires) sont disponibles afin de compléter l'enseignement adapté.

- 1.2. Emploi du temps du coordonnateur précisant pour chaque plage horaire, le nom et le niveau d'apprentissage de chaque élève suivi. Les temps de regroupement prévus au sein de l'ULIS.

[Voir annexe 1](#) : emploi du temps de M Repessé Joël

[Voir annexe 2](#) : emploi du temps des AVS

A savoir que les emplois du temps du coordonnateur ou des AVS changent toute l'année en fonction des stages et des besoins des élèves du dispositif.

- 1.3. Conception et suivi de l'emploi du temps des élèves en lien avec leur PPS et assurant la stabilité et la continuité des apprentissages.

En début d'année, nous avons posé les emplois du temps des six classes de CAP où sont inclus nos élèves.

Ayant deux AVS co cette année, j'ai divisé en trois les emplois du temps des élèves et nous avons convenu de grilles fixes jusqu'à la Toussaint.. En raison des stages nous reportons systématiquement nos aides sur les élèves présents avec un soutien plus important en enseignement professionnel deux semaines avant le départ en stage de chaque classe.

[Voir annexe 3](#) : emplois du temps des élèves de l'Ulis

- 1.4. Place et rôle de l'AVS co.

L'Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif exerce des fonctions d'assistance à l'équipe pédagogique. Ces fonctions d'assistance doivent être partie intégrante du projet d'établissement. La mission de l'AVS co est distincte de la mission d'enseignement et ne peut s'y substituer. L'AVS co appartient à l'équipe éducative et participe, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant et sous l'autorité du chef d'établissement, à l'encadrement et à l'animation de toute action éducative conçue dans le cadre du projet d'établissement pour l'aide aux dispositifs collectifs d'inclusion des élèves handicapés (ULIS...).

La mission

Accompagnement dans des classes d'accueil de l'établissement: les élèves peuvent bénéficier de temps réguliers d'accueil, individuellement ou par petits groupes, dans une classe ordinaire du lycée. Chaque fois qu'il sera nécessaire, et en concertation avec l'enseignant de l'ULIS, l'AVS co peut se voir confier l'accompagnement personnel de ces élèves. Dans la classe d'accueil, l'AVS co veillera alors à ajuster son action en fonction des caractéristiques de la situation et en liaison avec les enseignants concernés. Il cherchera à rendre sa présence aussi discrète que possible et à favoriser le maximum d'échanges entre l'élève à besoins particuliers et ses camarades. Il mettra en œuvre les moyens adaptés de compensation du handicap.

Assistance et interventions dans la classe ou la classe du dispositif: lors des temps de regroupements au sein du dispositif spécialisé, l'AVS co participe, sous la conduite et sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant, à l'animation d'activités collectives. Il peut également, dans les mêmes conditions prendre en charge une partie de l'effectif pendant un temps déterminé, dans le cadre d'une organisation pédagogique différenciée. Ponctuellement, il pourra travailler avec un enfant pris individuellement pour une action de tutorat définie en collaboration avec l'enseignant.

Interventions en dehors des temps d'enseignement : tout le temps de la présence de l'élève dans l'établissement, notamment pendant les moments d'interclasses, les récréations et les temps de repas, l'AVS co veillera à faciliter la participation des élèves de l'ULIS à la vie de l'établissement. Intégré lui-même à l'équipe éducative de l'établissement, il équilibrera son action pour garantir au mieux et sans inutile surprotection la sécurité physique et morale des élèves à besoins particuliers, et sans jamais constituer un frein au développement de leur autonomie.

1.5. Sécurité : déplacement, accueil, relation sociale et adaptation des postes de travail par le médecin scolaire après avis de l'inspecteur de spécialité.

Les élèves de l'Ulis n'ont pas eu besoin d'adaptation particulière aux vues des troubles cognitifs qui sont les leurs.

Par contre la salle du dispositif est un endroit qui leur est réservé et dans lequel il trouve une sérénité et une tranquillité. Cette salle est leur salle, toute personne non invitée représente une intrusion.

Une seule adaptation est connue, repas particulier pour Mlle Ragae Hiddaoui qui bénéficiait d'une surveillance de ses repas jusqu'en décembre 2012.

Les cinq élèves de l'EREA se rendent de temps à autre dans la salle du dispositif sise au lycée professionnel Jules Ferry. Il n'y a pas de salle équivalente à l'EREA.

Il serait important que l'Ulis soit doublée, 12 élèves au lycée, autant à l'EREA, avec deux coordonnateurs.

Pour information : cette salle du dispositif comporte le matériel de bureau et informatique résultant de l'adaptation du poste de travail (RQTH) de M Repessé, coordonnateur du dispositif.

1.6. Modalités d'utilisation des 3 HSA dévolues à l'établissement pour la scolarisation des élèves de l'ULIS.

Aucune HSA allouée ! Aucune heure de coordination allouée !

2. Les acquis des élèves et le suivi de leur progression :

2.1. Participation du coordonnateur aux ESS

Les équipes de suivi ont été organisées, mise en place par M Repessé, coordonnateur de l'Ulis. Elles ont réuni :

- Mme Karine Pilato, enseignante référente des Ulis,
- Le coordonnateur du dispositif
- les AVSco
- les équipes pédagogiques de chaque spécialité concernée,
- les CPE,
- l'infirmière,
- l'assistante sociale,
- les COP,

2.2. Adaptation des situations d'apprentissage aux situations de handicap pour la validation du « socle commun de connaissances et de compétences ».

- En raison de certaines difficultés liées à l'ambiance de la classe de 1 CAP MHL, le cours de mathématiques du mercredi se fait dans la salle du dispositif par M Repessé. Ce cours concerne les élèves de l'Ulis en 1 CAP APR. L'heure suivante de « travail individualisé » est utilisée avec la précédente pour prendre le temps nécessaire à bien expliquer le cours de mathématiques dont les documents ont été fournis par le professeur de la spécialité.
- Pour les élèves de 1 CAP MHL et APR, certains contrôles sont effectués dans la salle Ulis pour que les consignes et explications ne dérangent pas les autres élèves (6 élèves concernés)

2.3. Progression des élèves au regard du livret personnalisé de connaissances et compétences sur la continuité des trois paliers

Elèves	Classe	Dispense	Socle commun	
			Français	Maths
Siham Ait Ouabou	2 C APR	Anglais	Palier 3	Palier 2
Ragae Hiddaoui	2 C APR	Anglais	Palier 2	Palier 2
Marina Mourgues	2 C APR		Palier 3	Palier 3
David Abitbol	1 C APR	Anglais	Palier 1	Palier 1
Manon Bosc	1 C APR	Anglais	Palier 2	Palier 2
Jason Patrach	1 C APR		Palier 3	Palier 3
Daniel Rivière	1 C APR	Anglais	Palier 2	Palier 2
Rachida Jaamout	1 C MHL	Anglais	Palier 3	Palier 2
Kimberley Moreno	1 C MHL	Anglais	Palier 2	Palier 2
Osama El Fatouaki	2 C PEINTURE		Palier 2	Palier 2
Julien Garcia	1 C HORTICULTURE		Palier 2	Palier 2
Anthony Orange	1 C HORTICULTURE		Palier 2	Palier 2
Axelle Valuet	1 C HORTICULTURE		Palier 3	Palier 3
Jordan Perrier	1 C MACON		Palier 2	Palier 2

On s'aperçoit qu'il y a une amélioration des compétences de nos élèves :

- Maîtrise de la langue française : en rouge
- Maîtrise du langage parlé et écrit : en bleu
- Principe des éléments mathématiques : en vert

2.4. Modalités et aménagement de l'évaluation et de la certification

Seuls quatre élèves passent leur CAP cette année : 3 APR, 1 Peintre.

Toutes les épreuves sont passées de CCF (contrôle en cours de formation), la validation des PFMP (période de formation en milieu professionnel) se fait à la fin de chaque période.

Pour les CCF, les épreuves sont aménagées :

- $\frac{1}{3}$ temps pour chaque élève
- Explications des consignes
- Prise de note et secrétariat – Mlle Ragae Hiddaoui
- Document adapté : taille, police
- Utilisation de l'ordinateur

Les élèves passent leurs épreuves soit dans la classe (TP, sciences, labo, ...), soit dans la salle du dispositif pour la tranquillité de ceux-ci.

Les élèves sont aidés et surveillés par les AVS, le coordonnateur ou les professeurs selon les prescriptions MDPH et selon les recommandations des enseignants.

L'année prochaine, pour une meilleure prise en charge des 9 élèves qui passeront leurs CCF, un planning sera mis en place avec recommandation aux collègues de nous faire parvenir les horaires de passage accompagnés des $\frac{1}{3}$ temps

2.5. Modalités spécifiques de construction de compétences relatives à l'autonomie des élèves (prévention, santé, environnement)

L'ensemble des élèves de l'Ulis ont acquis rapidement leur autonomie dans le lycée avec plus ou moins de rapidité : reconnaissance des salles, des blocs ateliers ou autre, CDI, administration, plateau sportif.

Dans les nouveaux arrivants, à noter Daniel Rivière qui a servi de guide ou de coach pour David Abitbol mais aussi pour tous les élèves ayant besoin d'aide. Jason Patrach refuse quant à lui cette autonomie.

2.6. Modalités d'acquisition des compétences sociales et civiques qui structurent la 7ème compétence du socle commun : l'autonomie et la compétence.

		2 APR			1 APR			1 MHL		EREA					
		Marina Mourgues	Ragae Hiddaoui	Siheem Ait Ouabou	David Abitbol	Manon Bosc	Jason Patrach	Daniel Rivière	Rachida Jaamout	Kimberley Moreno	Osama El-Fatouaki	Julien Garcia	Anthony Orange	Axelle Valuet	Jordan Perrier
L'autonomie	S'appuyer sur des méthodes de travail	Acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	partiellement acquis	non acquis	partiellement acquis	Acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	non acquis	Acquis	Acquis
	Respecter les consignes	Acquis	partiellement acquis	Acquis	partiellement acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	Acquis	Acquis
	Raisonner avec logique et rigueur	Acquis	non acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	Acquis	non acquis	Acquis	Acquis	Acquis	non acquis
	S'auto évaluer	Acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	non acquis	Acquis	non acquis
	Choisir un parcours de formation	Acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	Acquis	Acquis
	Développer sa persévérance	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	non acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Avoir bonne maîtrise de son corps	Acquis	partiellement acquis	Acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	non acquis	non acquis	Acquis
L'ESPRIT D'INITIATIVE	Définir une démarche adaptée au projet	Acquis	non acquis	non acquis	non acquis	partiellement acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis
	Trouver et contacter des partenaires ressources	partiellement acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	non acquis	Acquis	Acquis
	Prendre des décisions	Acquis	partiellement acquis	Acquis	non acquis	Acquis	non acquis	Acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	Acquis	Acquis
	Prendre l'avis des autres	Acquis	non acquis	Acquis	non acquis	Acquis	partiellement acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	non acquis
	Etablir des priorités, déterminer des tâches à accomplir.	Acquis	non acquis	partiellement acquis	non acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	partiellement acquis	non acquis	non acquis	non acquis	Acquis	non acquis

Acquis - partiellement acquis - non acquis - non évalué

3. Les procédures d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle :

3.1. Education à l'orientation et élaboration des PPO inclus dans les PPS

Mlle Marina Mourgues :

Marina souhaite passer en 1 bac pro Cuisine à la rentrée de septembre 2013. L'année dernière elle avait souhaité commencer en 2nd mais, après mures réflexions, elle a opté pour la fin de son CAP. Comme le CAP APR n'a pas de réelle filière, son choix s'est porté sur la cuisine.

Mlle Ragae Hiddaoui

Ragae n'a pas d'idée d'orientation précise. Je pense que pour elle un milieu protégé serait essentiel. Par exemple : ESAT Ateliers de Saporta

Mlle Sihem Ait Ouabou

Sihem veut travailler dans le domaine de la restauration rapide. Elle n'a pas réalisé qu'elle est tout à fait capable d'obtenir son CAP. Une explication des services Cap Emploi a été faite. En cas de réussite à l'examen, un suivi sera nécessaire pour Sihem.

M Osama El Fatouaki

Osama devrait être orienté vers un CAT. Alors qu'il est en peinture, il souhaite faire un autre métier.

Mlle Rachida Jaamout

Rachida a été orienté par défaut en 1 CAP MHL. Elle demande en septembre une réorientation en 1 CAP APR.

M David Abitbol

David est atteint du syndrome de Smith-Lemli-Opitz, sa progression est très lente mais elle existe. Malgré que sa place en LP ne soit pas suffisamment appropriée, il a fait de véritables efforts. Nous avons mis en place, avec sa mère, une recherche d'employeur pour un CFA S. Recherche positive car il commencera en septembre un CAP APR en apprentissage sur trois ans.

M Jason Patrach

Jason est en CAP APR, il ne veut plus continuer car c'est trop difficile. Il souhaite aller en apprentissage mais ne sait pas encore quoi. Un rdv avec M Latrache Cheikh, COP, lui a permis d'envisager une formation de peintre en CFA S. Il faut maintenant que Jason cherche un employeur.

3.2. Mise en œuvre du PDMF (parcours de découverte des métiers et formations)

Deux élèves concernées :

- Mourgues Marina qui demande un Bac Pro Cuisine au Lycée des métiers Georges Frêche, (mini stage en février 2013),
- Rachida Jaamout qui demande une réorientation en 1 CAP APR, pour cela elle a effectué un mini stage en mars 2013 qui s'est avéré très positif.

3.3. Découverte des formations en SEGPA, en EMS, en LPRO, en CFA, en entreprise...

-

3.4. Conventions de formalisation des engagements pour les mises en stage.

Lors des PFMP, une personne du dispositif (AVS ou coordonnateur) se présente dans l'entreprise, avant ou pendant le stage, avec afin que celui-ci explique la situation des élèves de l'Ulis.

Par exemple, Axelle Valuet a été accompagnée par mes soins de l'EREA aux Jardins de l'Olympe (Zénith Montpellier) ainsi qu'au Domaine de Gramont afin qu'elle se familiarise avec le trajet tram/bus et afin d'expliquer ses difficultés de santé.

Le livret de stage officiel comportera (sauf APR déjà modifié) une colonne spécifique afin de préciser au tuteur du stage les spécificités de nos élèves.

Annexe 4 : exemple avec page spécifique

3.5. Lien avec les référents d'insertion professionnelle des MDPH.

Travail avec les deux COP du lycée Jules Ferry

3.6. Rédaction des attestations de compétences et des attestations de compétences professionnelles.

Cette année, Mlle Marina Mourgues devrait avoir son CAP de même que Mlle Sihem Ait Ouabou.

Pour cette dernière, si elle échoue une attestation de compétences professionnelles lui sera donnée.

3.7. Suivi de l'insertion professionnelle à la sortie de l'ULIS en lycée professionnel.

Non concerné pour l'instant, mais mettre en place une proposition de suivi dès l'année prochaine.

C. Aménagement de la classe du dispositif

1. L'aménagement de la classe du dispositif Ulis

1.1. Lieu

L'Ulis a pris ses quartiers dans la salle C02 à la rentrée 2012. Cette salle a été choisie pour son positionnement en face de l'ancienne salle, pour sa proximité avec le CDI, pour sa position dans le bâtiment - en saillie - donc facilement visible pour nos élèves qui ont besoin de repères fixes.

L'Ulis se situe dans les locaux du lycée Jules Ferry « la colline » mais travaille aussi avec l'EREA. Les élèves de l'EREA ont la possibilité de venir dans la salle du dispositif en cas de besoin.

1.2. Moyens

De par le handicap du coordonnateur de l'Ulis, M Repessé, l'Ulis est équipé d'un tableau blanc interactif¹ et d'un vidéo projecteur ainsi que les logiciels adaptés. Un bureau permet de créer une zone de travail réservée aux AVS et coordonnateur.

Quatre postes informatiques en réseau permettent la sauvegarde des données de chaque élève lors de l'utilisation des logiciels mis à leur disposition.



Deux tablettes interactives Speechi permettent aux élèves de travailler de façon interactive.

Un PC existe déjà dans la salle, il sera utilisé pour le fonctionnement du logiciel eBeam¹ du TBI

1.3. Organisation

La salle est divisée en 4 parties :

- Espace ordinateurs : 4 postes
- Espace travail : 2 x 3 soit 6 tables
- Espace cours ou accueil parents : 12 tables en carré
- Un bureau avec un poste informatique
- Une armoire de rangement enseignant/AVS
- Une armoire de rangement réservée aux élèves.

Les cours délocalisés sont faits dans cette salle pour les élèves du lycée, une salle serait souhaitable à l'EREA pour le même usage pour éviter trop de déplacement des élèves.

¹ TBI EBeam

1.4. Activités à prévoir

- Participation au journal de l'établissement en relation avec M Wagner, documentaliste.
- Mise à jour du site personnel de l'Ulis et participation des élèves : <http://jflacolline.jimdo.com/>
- Travail sur l'orientation post-CAP : pendant un trimestre, les élèves sortants seront accueillis une journée dans la semaine afin de recevoir les informations concernant les diverses structures (CAF, Cap Emploi, Agefiph, etc..) auxquelles ils seront confrontés dans leur vie active.

1.5. Résultats scolaires

[Annexe 5](#)

D. Prévisionnel 2013 - 2014

1. L'aménagement de la classe du dispositif Ulis

1.1. Lycée professionnel

Il manque une ligne téléphonique dans la salle du dispositif. Ce serait plus pratique car la réception du téléphone portable mis à notre disposition n'est pas bonne et je dois donc sortir de la salle ce qui manque de confidentialité.

1.2. Erea

Une salle dédiée aux élèves de l'Ulis serait importante. La moitié de notre temps se passe à l'EREA et nous devons travailler en classe avec nos élèves mais ce n'est pas toujours possible. Les faire venir dans la salle du lycée professionnel n'est pas non plus une solution.

La salle devra être équipée de deux ordinateurs minimum avec la possibilité d'enregistrer les logiciels spécifiques et les données des élèves.

1.3. Autres

Une demande d'augmentation d'une ½ Ulis, soit 6 élèves a été transmise à M Hirt IEN ASH. Dans le cas où celle-ci soit acceptée, l'attribution de 20h d'AVSco devrait être jointe.

Cette augmentation permettrait d'avoir 20h d'AVSco à disposition uniquement pour les élèves de l'EREA
Lycée professionnel

Mise en place d'un « café des signes » pour instaurer une meilleure cohérence entre les élèves des classes où sont scolarisés des élèves sourds. C'est aussi une autre manière de communiquer pour les élèves porteurs de troubles cognitifs.

Dans la mesure où je signe aussi, je peux assurer le lien entre tous les élèves de la classe.

Annexe 1

Emploi du temps de M Repessé Joël, coordonnateur Ulis

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30		PPO Ulis			
9H30	Maths				
10H15	récréation				
10H30	Maths		Maths		
11H30	Maths	PPO Ulis	Maths		Soutien Ulis
12H30					
13H30				Soutien Ulis	Français
14H30					Sciences
15H20	Récréation			Récréation	
15H35					
16H00	Maths	Maths			

Bleu : 2 APR

Rose : 1 APR

Orange : 1 MHL

Jaune : Présence au lycée pour coordination et ressources.

Annexe 2

Emploi du temps de Mme Santerini Corinne et M Cristobal Dintrans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30		Vert	Vert	Vert	
9H30	Orange	Orange	Vert	Orange	Orange
10H15					
10H30	Orange	Orange	Vert	Orange	Orange
11H30	Orange	Orange	Vert	Orange	Orange
12H30					
13H30	Orange	Orange		Orange	
14H30	Orange	Orange		Orange	
15H20					
15H35	Orange	Orange	Vert	Orange	
16H00		Vert		Vert	

Vert : M Dintrans Cristobal

Orange : Mme Santerini Corinne

Le contenu des emplois du temps de Mme Santerini et de M Dintrans varient en fonction des besoins des élèves. Les périodes de stage permettent de transférer les heures libérées pour plus de soutien, il y a deux périodes de formation en milieu professionnel

Annexe 3

Emploi du temps des élèves 1 CAP APR

Emploi du Temps 1 APR - MANON - JASON - DANIEL - DAVID

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 9h30	TP Mme RAVASINI	TP Mme RAVASINI	EPS	CMP Mme RAVASINI	MICROBIO Mme RAVASINI
9h30 à 10h30			MATHS	ARTS	ARTS
10h30 à 11h30			ULIS (MATHS)	PSE Mme RAVASINI	ULIS (REPLACEMENT MERCREDI)
11h30 à 12h30					
13h30 à 14h30					
14h30 à 15h30	SA Mme RAVASINI	Français		PHYSIQUE CHIMIE FROMAGER M	
15h30 à 16h30		ULIS (REMPACE ANGLAIS)		ECJS Q1 - Français Q2	
16h30 à 17h30		MATHS Q2		HIST GEO	

Emploi du temps des élèves 2 CAP APR

Emploi du Temps 2 APR - MARINA - SIHEM - RAGAE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 9h30	Maths Q2	ECSJ Q1 - PPO Q2	TP Mme Gaillard	TP Mme Gaillard	ARTS M Andrieu
9h30 à 10h30	Phys Chimie	Français - Mme Velay			Français Mme Velay
10h30 à 11h30		EPS Q1 - PPO Q2			EPS
11h30 à 12h30	Anglais - Marina Ullis - Ragae Sihem	ARTS M Andrieu			
13h30 à 14h30	Microbio Mme Gaillard	CMP			
14h30 à 15h30		Mme Gaillard		Maths	
15h30 à 16h30	SA	Hist Gé - Mme Hitzberger		PSE 14h30 à 16h de	Français Mme Velay
16h30 à 17h30	Mme Gaillard	Anglais - Marina Ullis - Ragae Sihem			

Emploi du temps des élèves de 1 CAP MHL

Emploi du Temps - MHL - RACHIDA - KIMBERLEY

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h30 à 9h30	TP MHL - Mme JACQUIN B 104	TP MHL - Mme JACQUIN B 104	EPS	PSE - M BONNET	TP MHL - Mme JACQUIN B 104	
9h30 à 10h30				ULIS (REPLACEMENT ANGLAIS)		
10h30 à 11h30				MATHS M FROMAGER		ARTS - M SICRE
11h30 à 12h30				ULIS		
13h30 à 14h30	SA M BONNET B110	MICROBIO M BONNET B110	Français	ULIS (REPORT MERCREDI)		
14h30 à 15h30			HIST GEO	Français		
15h30 à 16h30	ARTS M SICRE	PHYSIQUE CHIMIE M FROMAGER E15	Anglais sauf Ulis	Français Q2		
16h30 à 17h30	MATHS M FROMAGER Q1			ECJS Q2		

Emploi du temps des élèves de 1 CAP Travaux Paysagers

31/08/2012 12:24 - Page 2

ERE A	lundi	mardi	1 HORT1 HORT mercredi	jeudi	vendredi
8h00					
9h00			Histoire-Géographie PUDDU Salle 3	EPS BEGON Salle EPS	
10h00		Atelier ALANIESSÉ Horticulture		Sciences BRULLAND Salle sciences	Atelier ALANIESSÉ Horticulture
11h00	Atelier ALANIESSÉ Horticulture		Atelier DEGENEVE Horticulture	Histoire-Géographie PUDDU Salle 3	
12h00				Maths BRULLAND Salle 1	
13h00					
14h00		Anglais FAOUZI Salle 5		PSE PUDDU Salle 3	EPS BEGON Salle EPS
15h00	Atelier ALANIESSÉ Horticulture	Arts MAGONI Salle Arts		Anglais FAOUZI Salle 5	Français LEONARD Salle 6
16h00		Maths BRULLAND Salle 1		Maths BRULLAND Salle 1	
17h00		Français LEONARD Salle 6			
18h00					

ERE A "Jean Jacques ROUSSEAU"
© Index Education 2012

Emploi du temps des élèves de 1 CAP Maçonnerie

31/08/2012 12:24 - Page 3

EREA	1 MAC1 MAC				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00			Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>	Français PLP Français/Anglais <i>Salle 7</i>	
9h00				EPS BEGON COGNET <i>Salle EPS</i>	Atelier CAUNES <i>Maçonnerie</i>
10h00	Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>	Atelier DE FIGUEIREDO <i>Maçonnerie</i>	Atelier CAUNES <i>Maçonnerie</i>	Anglais PLP Français/Anglais <i>Salle 5</i>	
11h00	Histoire-Géographie PUDDU <i>Salle 3</i>			Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>	
12h00	Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>				
13h00					
14h00	EPS COGNET	Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>		Arts MAGONI <i>Salle Arts</i>	Atelier CAUNES <i>Maçonnerie</i>
15h00	Atelier DE FIGUEIREDO <i>Maçonnerie</i>	Histoire-Géographie PUDDU <i>Salle 3</i>	PSE PUDDU <i>Salle 3</i>		
16h00		Arts MAGONI <i>Salle Arts</i>	Français PLP Français/Anglais <i>Salle 6</i>		
17h00		Anglais PLP Français/Anglais <i>Salle 5</i>			
18h00					

EREA "Jean Jacques ROUSSEAU"
© Index Education 2012

Emploi du temps des élèves de 2 CAP Peinture

31/08/2012 12:24 - Page 10

EREA	2 PEIN2 PEIN				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00			Arts MAGONI <i>Salle Arts</i>		
9h00			Histoire-Géographie PUDDU <i>Salle 3</i>	Atelier SABATINI	Atelier SABATINI <i>Peinture</i>
10h00	EPS BEGON <i>Salle EPS</i>	Atelier SABATINI <i>Peinture</i>	PSE PUDDU <i>Salle 3</i>		
11h00	Français LEONARD <i>Salle 6</i>		Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>		
12h00	Anglais FAOUZI <i>Salle 5</i>				
13h00					
14h00	Maths-Sciences TANNIO <i>Salle sciences</i>			Anglais FAOUZI <i>Salle 5</i>	Français LEONARD <i>Salle 6</i>
15h00	Atelier SABATINI <i>Peinture</i>	Atelier SABATINI		Arts MAGONI <i>Salle Arts</i>	EPS BEGON <i>Salle EPS</i>
16h00			Histoire-Géographie PUDDU <i>Salle 3</i>	EPS BEGON <i>Salle EPS</i>	
17h00					
18h00					

EREA "Jean Jacques ROUSSEAU"
© Index Education 2012

Annexe 4

Centre de formation	Consignes et adaptations Ulis	Tâches	PFMP 1		PFMP 2		PFMP 3		PFMP 4	
			Obs.	Réal.	Obs.	Réal.	Obs.	Réal.	Obs.	Réal.
	Sans soucis avec surveillance	RÉCEPTIONNER DES PRODUITS - contrôler qualitativement et quantitativement les produits alimentaires à la réception								
		- déconditionner, décartonner et effectuer les contrôles de conformité								
		- ventiler les produits dans les aires de stockage								
	avec des consignes précises	STOCKER DES PRODUITS - ranger les produits selon un plan de réserve								
		- surveiller les aires de stockage et utiliser les systèmes de contrôle et de surveillance								
		- opérer des saisies, éditer des états relatifs aux stocks								
		- réaliser l'inventaire								
		- préparer les produits en fonction du bon d'économat (reconditionnement, étiquetage...)								
	avec des consignes précises	PREPARER DES DENREES - éplucher, laver et tailler des végétaux frais								
		- trancher, couper : fromages, charcuteries, viandes cuites, pains, ...								
		- déconditionner des produits conservés								
		- étiqueter des produits								
	.avec des consignes précises	REALISER DES TECHNIQUES CULINAIRES - réaliser des techniques de cuisson :								
		* cuire à l'eau des végétaux, produits céréaliers et œufs								
		* cuire à la vapeur des végétaux								
		* frire pommes de terre et beignets								
		* griller viandes hachées et saucisses								
		* gratiner, toaster des croque-monsieur								
		* rôtir poulets et volailles								
		* cuire sur plaque crêpes et galettes								
		- préparer un appareil ou une sauce à partir de produits semi-élaborés								
		- utiliser des pâtes prêtes à l'emploi								
		- utiliser un nappage, un sirop, un caramel								

Annexe 5

Résultats des examens

Dossier réalisé le 4 juillet 2012

Par M Repessé Joël, coordonnateur Ulis - coordonnateur_ulis@orange.fr